



**HAAC**

N° 08 /HAAC/16/P

## COMMUNIQUE

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), invite les journalistes et professionnels des médias, qui ont déposé des demandes de délivrance ou de renouvellement de la Carte de Presse, à se présenter au siège de la Haute Autorité, sis à Agbalépédogan, à Lomé, du lundi 22 au mercredi 24 août 2016, à partir de 10H00, pour des informations complémentaires.

S'adresser au Secrétariat du Comité Technique « Multimédias et Délivrance de la Carte de Presse ».

Fait à Lomé, le 18 août 2016

**Le Président**



**Pitang TCHALLA**